Déclaration Politique Générale 2024-2030

Citoyens et élus, construisons l'avenir de notre Commune

Conformément aux dispositions du Code Wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la majorité communale de Montigny-le-Tilleul/Landelies présente sa déclaration de politique pour la législature 2024-2030.

Cette note, synthétique et stratégique, reflète les ambitions de notre commune pour répondre aux besoins des citoyens tout en anticipant les défis à venir. Elle constitue un cadre global qui sera décliné en actions concrètes dans le Programme Stratégique Transversal de septembre.

Face à des contraintes financières, nous devons conjuguer prudence et ambition pour assurer une gestion responsable des ressources tout en améliorant la qualité de vie de chacun.

1. Sécurité

La sécurité des habitants est un enjeu primordial, abordé sous plusieurs angles :

- **Espaces publics** : Nous prévoyons l'installation de caméras de surveillance à des points stratégiques pour prévenir les comportements malveillants et soutenir l'action des forces de l'ordre.
- **Sécurité résidentielle** : Des primes communales seront disponibles pour encourager l'installation de systèmes d'alarme dans les logements.
- **Sécurité routière** : Nous intensifierons les contrôles liés à la vitesse et au stationnement anarchique tout en lançant des campagnes de sensibilisation. Ces actions visent à protéger les piétons, les cyclistes et les usagers les plus vulnérables.

2. Enseignement

L'éducation est un pilier fondamental pour l'épanouissement des jeunes générations. Nous nous engageons à :

- **Prévenir le harcèlement scolaire** : Nous accompagnerons les équipes pédagogiques et organiserons des actions de sensibilisation auprès des élèves.
- **Faciliter la transition numérique** : En investissant dans du matériel moderne et en proposant des formations adaptées aux enseignants, nos écoles resteront à la pointe des évolutions technologiques.

3. Aménagement du territoire et mobilité

Objectif principal : Concilier les fonctions du territoire (logement, emploi, services, loisirs) tout en préservant le cadre de vie et l'environnement.

- **Rôle des espaces publics :** Renforcer la convivialité et le lien social.
- **Priorités :**
- Renforcer les interactions sociales et encourager les activités épanouissantes.
- Répondre aux défis locaux comme le vieillissement de la population.
- Réduire l'empreinte environnementale.
- Encourager la réappropriation de l'espace public.
- Repenser l'aménagement des sites industriels désaffectés.
- **Approche participative :** Développement co-construit avec les habitants, dans une démarche durable.
- **Plan de mobilité :**
- Transition vers une mobilité plus propre et douce.
- Collaboration avec les opérateurs de transport en commun.
- Création et amélioration de pistes cyclables et sentiers piétonniers.

- **Vision à long terme :** Allier bien-être des habitants et préservation de l'environnement pour un territoire résilient et harmonieux.

4. Urbanisme et logement

Objectif de l'urbanisme à Montigny-Le-Tilleul : Structurer et organiser le territoire de manière harmonieuse, en conciliant les besoins des habitants, la préservation de l'environnement et le développement économique.

Caractéristiques recherchées : Concevoir un espace fonctionnel, durable et agréable, anticipant les évolutions futures tout en préservant le caractère semi-rural de la commune.

Logement :

- Répondre aux besoins croissants de la population (jeunes, aînés, personnes en situation de handicap, etc.).
- Assurer l'accès à des logements diversifiés, de qualité et accessibles.
- Respecter l'identité et l'environnement de la commune tout en répondant aux évolutions démographiques et économiques.
- Intégrer des principes de durabilité dans l'aménagement.

5. Enfance et Jeunesse

Objectif principal : Garantir un développement épanouissant et inclusif pour les jeunes, avec un cadre de vie sûr, des opportunités d'apprentissage et des espaces de loisirs adaptés.

Priorités :

- Favoriser l'éducation, l'apprentissage et l'inclusion sociale.
- Encourager la participation citoyenne des jeunes.
- Créer un cadre propice à l'insertion des jeunes dans la société.
- Fournir des outils pour devenir des adultes responsables et épanouis.

- Respecter les valeurs d’égalité et de solidarité.
- **Soutien aux instances jeunes :**
- Maintenir le soutien au CCE (Conseil Communal des Enfants) et au CCJ (Conseil Consultatif de la Jeunesse), qui représentent les jeunes sur des projets et interpellations auprès des élus.
- **Programme ATL (Accueil Temps Libre) :**
- Poursuivre l’amélioration de l’ATL pour offrir un cadre structuré et sécurisé pendant les loisirs des enfants et jeunes en dehors des heures de classe.
- Valoriser le travail des accueillants dans les garderies, stages, et événements comme Paradis-Môme.

6. Cohésion sociale et égalité des chances

Une commune inclusive et solidaire est essentielle au bien-être collectif :

- **Cohésion sociale** : En complément des réunions citoyennes annuelles, nous organiserons des rencontres de quartier plus fréquentes et interactives pour mieux répondre aux préoccupations locales.
- **Égalité des chances** : Un Salon de la Diversité mettra en avant les valeurs d’inclusion et de respect, et des campagnes de sensibilisation seront lancées sur des thématiques telles que le genre, la culture et les religions.
- **Handicap** : La relance de la Commission dédiée aux personnes en situation de handicap permettra à chacun d’exprimer ses idées pour améliorer leur quotidien. Par ailleurs, l’accès aux services, infrastructures et documents communaux pour tous restera une priorité essentielle.

7. Transition écologique et numérique

La transition écologique et numérique est au cœur de nos engagements :

- **Écologie** : Nous mettrons en place des initiatives pour promouvoir le zéro déchet, la biodiversité et la transition énergétique.
- **Numérique** : Une identité numérique communale sera mise en place afin de moderniser nos services, améliorer l’efficacité de la communication interne et

le traitement des demandes, tout en intégrant une démarche de sensibilisation à une culture numérique éco-responsable.

8. Sport, culture et festivités

Ces domaines renforcent le vivre-ensemble et l'attractivité de notre commune :

- **Sport** : Nous dialoguerons avec les clubs sportifs pour les soutenir et valoriser leurs initiatives.
- **Culture** : Les partenariats avec les institutions culturelles seront renforcés, en y intégrant le secteur privé pour stimuler l'innovation.
- **Festivités** : Les événements existants seront enrichis et diversifiés pour créer davantage d'occasions de rassemblement intergénérationnel.

9. Finances et gestion communale

Une gestion financière prudente et innovante est essentielle pour pérenniser nos projets :

- **Optimisation** : Synergies entre services communaux et économies d'échelle permettront de maintenir une pression fiscale raisonnable.
- **Recherche de financements** : Nous chercherons des subventions régionales, fédérales et européennes pour soutenir nos ambitions.

10. Les citoyens au cœur de notre action

Nos citoyens sont au centre de chaque décision :

- **Participation** : Nous encouragerons leur implication à travers des plateformes numériques et des ateliers collaboratifs.
- **Communication** : Une information claire et accessible sera diffusée pour encourager une citoyenneté active. Nous adapterons les moyens de communication afin que chacun puisse facilement accéder aux informations recherchées, en utilisant une variété de canaux adaptés à tous.

Cette déclaration de politique communale réaffirme notre volonté de construire une commune résiliente, solidaire et tournée vers l'avenir. Chacun d'entre nous, citoyens, élus et acteurs locaux, nous relèverons les défis de demain pour une Commune durable, innovante et conviviale.